



Le programme Emplois d'été Échanges étudiants est un programme qui offre aux jeunes de 16 et 17 ans la chance de vivre l'expérience canadienne par excellence. Les participants se verront offrir la chance de profiter d'une expérience professionnelle rémunérée, de perfectionner leurs compétences en langue seconde, de découvrir une autre communauté au Canada et de forger leur personnalité. Le programme comprend les éléments suivants:

- **Durée** – Le programme dure six semaines en été. Il commence au début du mois de juillet et se termine à la mi-août. • **Emploi** – Chaque participant bénéficiera d'un placement professionnel et se verra attribuer un mentor.
- **Hôte** : Tout au long du programme, les participants vivent avec une famille d'accueil/un hôte et, dans la plupart des cas et dans la mesure du possible, demeurent aussi au domicile de l'hôte. Nous mettons tout en œuvre pour que l'emploi de l'étudiant se situe près de ce lieu de résidence.
- **Expérience et activités en groupe** : Les participants sont regroupés (jusqu'à 10 jeunes par communauté) et collaborent avec leur coordonnateur local pour organiser un programme d'activités afin de mieux connaître leur communauté et les autres participants.
- **Personnel local exceptionnel** : Les participants sont soutenus par nos coordonnateurs locaux qui sont tous des étudiants de niveau postsecondaire et qui sont formés pour les aider à s'orienter pendant cette expérience exceptionnelle.

Objectifs du programme Emplois d'été Échanges étudiants

Ce programme offre aux étudiants une occasion en or de s'épanouir, d'acquérir de nouvelles compétences et d'en apprendre davantage sur eux-mêmes, ainsi que sur leur collectivité, leur pays et les autres. Les objectifs généraux de notre programme sont les suivants:

- Contribuer à améliorer la connaissance et la compréhension du Canada chez les jeunes Canadiens et Canadiennes en leur permettant de découvrir concrètement l'histoire, la géographie, l'industrie, les institutions, les cultures, les collectivités, les langues ainsi que d'autres facettes de leur pays.
- Aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à établir des liens durables entre eux, à l'échelle du pays et entre les groupes pour ainsi renforcer le tissu social canadien.
- Accroître le sentiment d'appartenance au pays des jeunes Canadiens et Canadiennes en leur permettant de mieux apprécier la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne.

Le programme atteindra également les objectifs spécifiques suivants :

- Préparer davantage les participants à entrer sur le marché du travail grâce à l'expérience professionnelle, au mentorat fourni par les employeurs et à la sensibilisation à l'égard de l'industrie.
- Permettre aux participants de découvrir et d'apprécier une autre culture.
- Donner la chance aux étudiants de perfectionner leurs compétences en langue seconde grâce à une immersion dans une famille d'accueil et dans le milieu du travail.
- Permettre aux jeunes de redonner à la collectivité grâce à un projet de groupe communautaire.
- Encourager les jeunes à relever de nouveaux défis, à gagner en confiance et à préparer leur avenir!

FOIRE AUX QUESTIONS

Dois-je parler anglais?

Vous travaillerez dans votre seconde langue officielle - l'anglais - pendant six semaines, soit de la fin juin à la mi-août. Vous comprendrez donc qu'il est important de posséder une base dans cette langue. Étant donné que vous serez hébergé chez un hôte ou une famille d'accueil anglophone, le fait de parler anglais et d'avoir acquis ainsi de nouvelles compétences en cette langue tout au long du programme vous permettra de profiter pleinement de votre expérience d'immersion.

Qui peut participer?

Si votre communauté participe à l'échange et que vous êtes âgé de 16 ou 17 ans pendant l'échange (vous devez avoir 16 ans au plus tard le 4 juillet et un maximum de 17 ans au 12 août), vous êtes admissible.

Quel genre d'emploi est offert?

Les employeurs sont des organismes à but non lucratif ou des organismes publics ou communautaires qui ont réservé des emplois d'été aux participants du programme. Vous pourriez travailler, par exemple, comme moniteur junior dans un camp de jour, ou encore comme assistant à l'organisation d'un programme communautaire. Nous mettons tout en œuvre pour trouver à chaque étudiant un emploi qui se trouve à proximité de son lieu d'hébergement. Grâce au placement professionnel, l'étudiant se voit offrir une occasion en or d'apprendre.

Y a-t-il des frais de participation?

Oui, vous devez payer un montant de 50 \$ non remboursable pour confirmer votre participation à la suite de votre sélection. Par contre, votre voyage jusqu'à la communauté d'accueil et votre retour à la maison est pris en charge par le programme Emplois d'été Échanges étudiants. Vous serez hébergé dans une famille d'accueil, et vos parents doivent accepter, en retour, d'accueillir un jeune qui viendra travailler dans votre communauté. Vous devrez, par contre, assumer vos dépenses courantes comme vous le feriez chez vous cet été. Par ailleurs, un programme d'activités sera préparé à l'intention de votre groupe, programme qui variera selon la communauté avec laquelle vous serez jumelé. Même si la majorité du coût de ces activités sera assumée par l'organisme hôte local, il se pourrait que vous soyez appelé à en déboursier une partie pour certaines activités optionnelles. Si vous ne pouvez pas vous acquitter des frais de 50 \$, faites-le nous savoir. Nous tenons à nous assurer que chaque jeune qui désire participer au programme a toutes les chances d'y prendre effectivement part.

Qui sont les promoteurs du programme?

Le programme Emplois d'été Échanges étudiants est géré par le YMCA du Grand Toronto. Une participation à ce programme implique des frais très modiques grâce au ministère du Patrimoine canadien, qui soutient financièrement le programme par l'entremise d'Échanges Canada. Ce soutien financier contribue à couvrir les frais de déplacement, les salaires et les frais de projet connexes.

Je n'ai pas de numéro d'assurance sociale. Que dois-je faire?

Comme vous devez être détenteur d'un numéro d'assurance sociale (NAS) pour travailler au Canada, vous devez vous en procurer un pour travailler dans le cadre du programme. Si vous n'en avez pas, vous devez en obtenir un. Pour de l'information concernant l'obtention d'un numéro, allez sur le site : <http://www.dsc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/sxn-qxr.shtml>.

Que se passe-t-il si ma famille n'est pas en mesure d'accueillir un étudiant?

Bien que notre programme repose sur l'échange réciproque, il nous arrive cependant de faire des exceptions. Nous encourageons les étudiants à trouver un autre hôte ou une autre famille d'accueil (par exemple une tante, un oncle, un voisin, un professeur) pour leur partenaire d'échange lorsque celui-ci ne peut pas être hébergé par leur famille.

Le foyer doit-il être composé de deux parents pour être considéré comme une famille d'accueil?

Non! Le mot famille est employé au sens général. Le plus important est que chaque jeune soit accueilli et hébergé par une ou plusieurs personnes et qu'il soit placé sous leur responsabilité. L'hôte ou la famille d'accueil doit s'occuper de l'étudiant pendant la durée de son séjour, lui assurer un environnement sain et le couvert (tout en prenant un certain nombre de repas avec lui chaque semaine). Les parents seuls, les familles élargies, les tuteurs et toutes les personnes qui souhaitent héberger un étudiant sont les bienvenus!